

Annexe n° 2 à l'acte d'engagement

GUIDE DE REDACTION DU MÉMOIRE TECHNIQUE

Nom de la société :

Adresse :

Lot n°

NB : Produire **1 seul Mémoire Technique pour l'ensemble des lots**

Les candidats rédigeront une note de **5 pages maximum** reprenant l'ensemble des points (en respectant la numérotation proposée) ci-dessous. Au delà de ce format de 5 pages, les éléments ne seront pas retenus. Il est rappelé aux candidats que les informations contenues dans cette note seront exploitées pour l'évaluation du critère « valeur technique de l'offre ».

1. Traçabilité : Décrire la traçabilité sur l'origine des produits, qui a été mise en place par l'entreprise
2. Livraison : Décrire les modalités de livraison des produits alimentaire sur le site de l'établissement (cuisine centrale)
3. Autocontrôles Hygiène : Décrire précisément les opérations d'auto-contrôle hygiène des processus de production des produits alimentaires, mises en place par l'entreprise
4. Qualité : Justification de la qualité des produits proposés par l'entreprise

RAPPEL : Le mémoire en réponse doit être signé par le représentant habilité de l'entreprise. Le critère conformité sera évalué par comparaison entre le besoin exprimé dans le marché et le BPU de l'offre du candidat.